



SYNDICAT NATIONAL DES ENSEIGNANTS DE MEDECINE GENERALE

La lettre du Président

Vincennes, le 13/02/2008

Chers amis,

La construction de la discipline est en marche, mais « le chemin reste malaisé et de tout côté aux reculades exposé ».

La revalorisation des honoraires des enseignants cliniciens ambulatoires (ECA) Maîtres de Stage est entrée en vigueur depuis le mois de janvier et nous n'en toucherons la concrétisation qu'à l'issue du semestre en cours. C'est la 1^{ère} revalorisation financière depuis 10 ans. Elle est très significative (+12,5%) mais ne rattrape pas le retard dû à cette longue durée de blocage. C'est un vrai succès de la mobilisation de tous et de la prise de conscience par les tutelles du caractère central et indispensable de la fonction d'ECA Maîtres de stage.

La mobilisation a permis un autre succès en obtenant la modification du cahier des charges 2008 de la FPC. Le droit à l'indemnisation pour perte de ressources des ECA Maîtres de stage lorsqu'ils se forment et que leur interne est présent au cabinet médical, est de nouveau acquis alors qu'il avait été supprimé sans raison (mais maintenu en cas de remplacement). Il appartient aux départements universitaires de Médecine Générale de fixer les règles d'encadrement et de supervision exigeantes afin que ces stages continuent à être des stages de formation d'excellence.

Le vote de la loi concernant les enseignants de Médecine Générale constitue une avancée historique sur le chemin de la filière universitaire concrète que nous attendons depuis des années. Les rapports en commission au Sénat comme à l'Assemblée, les discussions parlementaires ont permis que circule l'information sur les concepts disciplinaires et qu'elle soit appropriée. La reconnaissance de la mission des enseignants de Médecine Générale sur le triptyque soins enseignement recherche, la définition du champ ambulatoire de l'exercice de soins, la nécessité de titularisation d'enseignants associés, sont autant de bases très solides pour l'avenir.

Pour autant, nous n'en sommes qu'aux fondations. Pour construire la Médecine Générale universitaire, la pente est encore rude !

Le décret statutaire suivant la loi est une étape nécessaire pour que des titulaires soient nommés ; la discussion sur le fond commence actuellement. L'absence de mesure aménageant l'exercice de soins pour des titulaires qui ne pourront y consacrer plus de 2 jours/semaine, serait synonyme de l'impossibilité d'exercer la triple mission soins enseignement recherche. L'absence de nomination en nombre suffisant de titulaires et de chefs de clinique afin que la filière puisse fonctionner dans toutes les facultés de médecine serait synonyme de velléité de mise en place de la Médecine Générale universitaire sans volonté concrète. L'absence de plan de revalorisation de la fonction et de la rémunération d'ECA serait synonyme de difficultés quotidiennes pour permettre la formation des futurs généralistes en situation professionnelle.

Ces trois axes constituent le travail quotidien du syndicat et de sa direction. Le passé récent nous a montré que c'est ensemble, avec détermination et unité, en liaison permanente et synergique avec le CNGE, que nous pouvons faire changer le cours des choses. Le futur immédiat ne dérogera pas à cette règle.

Merci à tous de votre soutien et de votre volontarisme.

A bientôt. Amicalement

Vincent Renard